

<http://s598926418.onlinehome.fr/snalc2015/spip.php?article1024>



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

- Actualités - 2017/2018 -



Date de mise en ligne : mardi 19 juin 2018

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, vous aurez à choisir le syndicat qui vous représentera dans les commissions par corps chargées d'examiner votre carrière, les comités techniques portant sur l'organisation des services et de vos conditions de travail, les groupes de travail et les consultations qui déterminent les orientations, les réformes de votre métier.

Le **SNALC** défend le paritarisme et la diversité. Il n'existe pas UN Syndicat de l'Éducation Physique comme peut le laisser penser son omniprésence et son monopole. Il existe en d'autres courants de pensées, d'autres alternatives, d'autres organisations syndicales **qui défendent tout aussi bien l'EPS et ses professeurs.**

Le **SNALC-EPS** en fait partie et son succès grandissant en adhérents et en écoute auprès de l'institution démontrent qu'il est porteur de valeurs, d'orientations et de revendications en phase avec les réalités, les difficultés et les attentes du terrain.

Voter pour le secteur EPS du SNALC, c'est soutenir :

- des idées novatrices que nous portons en toute indépendance,
- une conception pragmatique, physique, ludique, praxique que nous nous faisons du métier,
- la défense de revendications comme la revalorisation des carrières dépassant le leurre du PPCR, l'intégration des P. EPS dans le corps des certifiés avec un temps de service ramené à 18h, la reconnaissance des acquis et de la valeur professionnelle, la souffrance au travail nécessitant un suivi médical et l'aménagement des fins de carrière, la liberté pédagogique souvent malmenée, une formation initiale plus pratique et une vraie formation continue...

Voter pour le secteur EPS du **SNALC**, c'est aussi redonner **du souffle à la démocratie**. Le syndicat ultra-majoritaire en EPS occupe bien souvent tous les sièges disponibles dans les commissions techniques ou paritaires. Il impose une vision performative de l'EPS dépassée et des gestions qui lui sont propres, occultant ainsi **d'autres alternatives.**

Donner la possibilité à d'autres organisations de s'exprimer, de siéger, c'est sortir d'un mode de pensée unique, c'est enrichir les débats au service du **progrès de la discipline**, c'est exercer un contrôle conjoint qui permettra plus de transparence et d'équité.

En Décembre, protégez la démocratie, soutenez le SNALC-EPS, votez pour une EPS autrement... !

Laurent Bonnin, Secrétaire national EPS